

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE

SESSION DU : 25-févr.-16

AMENDEMENT BUDGETAIRE

BUDGET PRIMITIF

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

DM - N°

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	Fonction 0	Secteur d'activité:	Moyens généraux
Domaine:	Formation initiale, lycée, apprentissage et vie citoyenne	Domaine:	Finances
Programme :	Coopération décentralisée	Programme :	Dette et trésorerie

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Pages 96 à 98

Exposé des motifs :

Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)

Exposé : nous avons régulièrement expliqué que la coopération ne devrait pas relever de la compétence des Régions, pour des raisons de cohérence au niveau des politiques nationales de coopération. Les programmes visant à développer la "citoyenneté européenne" sont tout aussi critiquables, dans la mesure où notre constitution ne reconnaît que la citoyenneté française, et s'apparentent par conséquent à des programmes de propagande en faveur de l'UE auprès des jeunes, au mépris de la neutralité attendue de la part de l'Education nationale en matière d'opinions politiques, Nous demandons clairement la suppression de ces programmes.

Proposition : Nous proposerons donc un amendement demandant la suppression des crédits de paiement à hauteur de 1 544 000 € du programme "coopération décentralisée" (programmes 4111 et 4112) en fonctionnement et en investissement, et nous demandons que cette somme soit portée en diminution de la ligne «opérations financières - dette et trésorerie» pour le même montant.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	930	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:	0,00 €	Montant de l'AP	0,00 €
Montant de l'AE :	0,00 €	Montant de l'AE	0,00 €
Montant des CP en dépenses : 1 554 000,00 €	-1 554 000,00 €	Montant des CP en dépenses	0,00 €
Montant des CP en recettes :	0,00 €	Montant des CP en recettes (dette et trésorerie) 113 845 121,00 €	-1 554 000,00 €
TOTAL (1)	-1 554 000,00 €	TOTAL (2)	-1 554 000,00 €

Opération équilibrée (1=2)

Opération non équilibrée(1 ><2)